

Des sapeurs de bataillon

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **4 (1859)**

Heft 6

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-328838>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

» Les avantages que présente la pièce de 4 ou de campagne sont encore plus remarquables.

» Cette pièce est si petite qu'on pourrait l'appeler la carabine d'artillerie. Elle pèse moins de 500 kilog., et six canonniers peuvent la transporter sans peine sur leurs épaules dans un pas difficile.

» Elle n'emploie à chaque coup que 500 grammes de poudre et lance son boulet à une lieue kilométrique.

» Sa précision est telle qu'à la distance de 3,600 mètres elle atteint facilement un homme à cheval. A cette distance, elle anéantirait un corps de cavalerie.

» La force d'explosion d'un boulet creux est terrible. Pour en concevoir la mesure, on n'a qu'à se rappeler la catastrophe déplorable qui a mis fin aux jours du général Ardant. Cet officier fut, on s'en souvient, atteint par un éclat de projectile qui le frappa à la tempe au moment où il regardait à travers une fente presque linéaire pratiquée dans une épaisse muraille. Le boulet-obus éclatait à 60 mètres au moins et l'éclat ou plutôt la parcelle qui frappa le général était d'une exiguité excessive. Cependant le crâne de la victime fut circulairement brisé dans tout son pourtour, et la mort immédiate.

» La charge et la manœuvre de la nouvelle artillerie sont tout ce qu'il y a de plus simple et de plus rapide.

» Toutes les pièces du nouveau système se chargent par la bouche. On a entièrement renoncé à charger par la culasse; après de nombreux essais qui ont démontré surabondamment que ce procédé est plein d'inconvénients et de dangers que n'atténuent pas de médiocres avantages. Les Anglais et les Américains, au contraire, poursuivent leurs perfectionnements dans cette voie. »

DES SAPEURS DE BATAILLON.

En tête de nos bataillons figurent six hommes magnifiques, barbus; un beau tablier en buffle blanc couvre leur abdomen, une hache luisante et polie repose sur leurs épaules. Ce sont les sapeurs, appelés autrefois *charpentiers de bataillon*. A quoi servent ces hommes? On est un peu embarrassé de le dire; on ne les voit que servir de jalons dans les manœuvres, de plantons chez le commandant, ou faire la police de la place d'armes en éloignant, du manche de leur arme redoutable, le gamin curieux et importun qui s'approche trop des rangs; en campagne, on ne les utilise pas davantage, et pourtant ces hommes pourraient dans une guerre rendre des services signalés et de chaque instant si on savait mieux les employer et en faire autre chose que des soldats de luxe et de parade.

Mais pour cela il faut leur donner une organisation et une instruction convenable. Au lieu d'attacher à chaque compagnie un sapeur, être isolé et par cela même sans valeur, il faut réunir les sapeurs de bataillon et leur donner un chef en les adjoignant au petit état-major du bataillon. Chaque bataillon aurait ainsi 7 sapeurs dont 1 caporal. L'instruction qu'il serait nécessaire de leur donner, ne doit point être

aussi étendue que celle des sapeurs du génie, mais sera en rapport avec le service qu'on leur demandera ; ainsi, par exemple, destruction et rétablissement des routes et des ponts, construction des barricades et des abatis, mise en état de défense des villages et des bâtiments isolés, d'un poste avancé, etc., en un mot, la partie la plus simple et la plus ordinaire de la fortification passagère. Marchant à l'avant-garde, ces sapeurs peuvent rendre les services les plus méritants en détruisant les obstacles qui s'opposent à la marche des troupes ; à l'arrière-garde, en créant des entraves à l'ennemi qui poursuit une troupe en retraite ; en tête des colonnes, en pratiquant des passages dans les clôtures, les haies, les murs ; au camp, en cantonnement, en approvisionnant de bois, en élevant des abris, des baraques, en amenant de l'eau ou en creusant des puits, etc. Ces services sont certes importants, mais seront d'autant plus efficaces qu'ils seront rendus par un plus grand nombre de sapeurs ; il faut donc que les sapeurs d'une brigade toute entière puissent facilement être réunis : ainsi dans une brigade de 4 bataillons, le commandant aura sous sa main 28 sapeurs, détachement assez considérable, auquel sera donné un chef dans la personne de quelque officier qualifié de la troupe et qui sera détaché pour ce service.

Cette organisation des sapeurs de bataillon apporterait un appoint, qui ne serait pas à dédaigner, aux troupes du génie dont le nombre est regardé comme insuffisant et de plus, fait qui pour nous a beaucoup de valeur, elle crée dans la troupe, bataillon ou brigade, une force qui lui est propre et qu'elle n'est pas obligée de chercher hors d'elle-même. En effet, l'armée fédérale compte :

A l'élite : 74 bataillons et 10 demi-bataillons.

A la réserve : 51 » 11 »

En mettant 7 sapeurs par bataillon et 4 par demi-bataillons, nous aurons ainsi 819 sapeurs ; en outre, dans la landwehr se retrouverait une organisation pareille et même dans les cantons qui ne fournissent pas de compagnies de sapeurs, il serait bien facile d'augmenter, pour la landwehr, le nombre des sapeurs de bataillon jusqu'à 10 ou 12 ; ce seraient d'utiles auxiliaires pour les compagnies de sapeurs chargés d'élever des ouvrages de fortification dans la contrée.

L'exécution de ce que nous proposons ici, n'entraînerait aucun frais soit pour les cantons, soit pour les individus ; il ne s'agit que de mieux organiser une force qui existe déjà, mais qui est sans vie et à l'état latent. La Confédération devrait se charger de l'instruction des sapeurs de bataillon, comme elle le fait déjà pour les fraters. Quant à l'équipement à modifier, il faudrait supprimer l'inutile et coûteux tablier, remplacer le briquet par le sabre à scie des sapeurs du génie (modifié) tout en laissant aux sapeurs leur forte hache ; en outre, à l'entrée à un service actif on délivrerait à chacun une pioche, une pelle ou tout autre outil de campement approprié à leur service. Ces quelques idées, que nous vous soumettons, ne sont peut-être pas neuves, mais elles sont vraies et il nous semble qu'il faut revenir sur les bonnes idées pour les faire adopter.

Genève le 15 décembre.

Un vieil officier de l'armée fédérale.